

90 BD DE LA REPUBLIQUE
92210 SAINT-CLOUD



APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A22 au 2^{ème} étage

ENTREE	8.26 m²
SEJOUR/CUISINE	30.92 m²
CHAMBRE 1	11.71 m²
CHAMBRE 2	10.65 m²
SDB	4.44 m²
WC	2.41 m²
RGT 1	0.56 m²
RGT 2	1.44 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	70.39 m²
BALCON	1.55 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	71.94 m²

LEGENDE			
VR	Volets-roulants	R	Réfrigérateur
///	Soffites	LV	Lave vaisselle
PL	Placard	LL	Lave linge
ETEL	Espace technique électrique du logement	C	Cuisson
----	Retombée de poutre	TRI	Tri sélectif
GC	Garde-corps	LC	Linéaire complémentaire
 Chassis fixe translucide			
 Porte- fenêtre			
 Fenêtre			

Indice B JUN 2026

Echelle: 1/50 0 0.5 1 2

Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF	PMR
----------	-----

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »